Intitulé du projet : PASSAD-Forêt - Développement d'un système sylvicole inclusif durable dans le domaine rural en lien avec les stratégies nationales et régionales

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire	2 294 606 €	Mise en oeuvre	EFI - European Forest Institute, UE - Union européenne	juin 2025 - juin 2029

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Le PASSAD-Forêt a pour objectif général de renforcer la gestion durable et inclusive des ressources sylvicoles de Côte d'Ivoire, décliné en trois composantes :
1 - Renforcement de la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF) en synergie avec le financement de la Banque Européenne d'Investissement et cohérence avec les stratégies genre
2 - Mise en œuvre de l'Accord Volontaire de Partenariat FLEGT (APV FLEGT) et développement des capacités de production et de gestion durables de la filière sylvicole (avec une attention particulière à la participation des femmes)
3 - Développement d'un système sylvicole inclusif et durable dans le domaine rural, en lien avec les stratégies nationales et régionales
La mise en oeuvre et réalisation de la composante 3 a été confiée à Nitidæ.

Objectifs spécifiques

OS1. L'offre de formation forestière initiale et continue est renforcée et adaptée
OS2. Les propriétaires forestiers sont accompagnés dans la gestion de leurs (agro)forêts
OS3. Les propriétaires forestiers sont accompagnés dans l'exploitation et la commercialisation des produits issus de leurs (agro)forêts
Les objectifs spécifiques 2 et 3 sont co-exécutés par Nitidæ et EFI

Bénéficiaires

- Directs : Propriétaires forestiers privés, exploitants, sylviculteurs, apiculteurs, Régions
- Indirects : Régions, Etat Ivoirien

Résultats

R1. Elaboration du Guide de Bonnes Pratiques Sylvicoles
R2. Cartographie des reboisements et plantation forestières dans les trois régions (Agnéby-Tiassa, Mé et Sud-Comoé)
R3. Identification des bénéficiaires dans les villages cibles
R4. Elaboration et mise en œuvre des documents de gestion durables (plan de gestion et plan d'aménagement simplifié)
R5. Accompagnement des bénéficiaires dans l'exploitation et la commercialisation des produits issus de leurs forêts ou systèmes agroforestiers
R6. Accompagnement des bénéficiaires dans la mise en place des filières de Produits Forestiers Non Lignieux (apiculture par exemple)

Activités

OS2. : Les propriétaires forestiers sont accompagnés dans la gestion de leurs (agro)forêts

A1. Elaboration d'un guide des bonnes pratiques sylvicoles (GBPS) pour les zones sempervirente et semi-décidue
A2. Diffusion et promotion du GBPS à l'occasion de 3 séances régionales
A3. Identification des 40 villages d'intervention et des 600 propriétaires forestiers ciblés par l'action
A4. Information et sensibilisation des 600 propriétaires forestiers ciblés par l'action
A5. Identification et accompagnement de 15 sylviculteurs
A6. Elaboration de Documents de Gestion Durable (DGD) sur 3000 ha
A7. Appui à la mise en œuvre des Documents de Gestion Durable (DGD) à travers des activités de réhabilitations, de marquages, d'éclaircies, etc.
A8. Enrichissement de 300 ha en Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et accompagnement de 20 groupements apicoles

OS3. : Les propriétaires forestiers sont accompagnés dans l'exploitation et la commercialisation des produits issus de leurs (agro)forêts

A9. Développement d'un système pilote d'information de marché sur le bois sur les trois régions
A10. Identification et accompagnement de 15 exploitants forestiers
A11. Appui à l'exploitation et commercialisation des bois issus des forêts sous DGD (450 propriétaires visés)
A12. Exploration des possibilités de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) associés aux (agro)forêts naturelles